Bordeaux, Épinal, Lyon, Marseille, Paris, Rennes, Toulouse

manifestons le 9 octobre 2012

pour l'industrie, pour l'emploi, avec une Sécurité sociale professionnelle

Toutes et tous concernés

À l'appel de la Fédération européenne de l'industrie, le 9 octobre représente une journée européenne d'action pour le développement de l'industrie et de l'emploi.

Pour la CGT, il n'y a pas de développement économique possible dans un désert d'emploi et avec l'austérité proposée par le traité européen qui conduirait à 300 000 chômeurs de plus en France en 2013.

C'est tout l'enjeu de la négociation interprofessionnelle sur la sécurisation de l'emploi qui débutera en octobre et sur laquelle la participation massive des salariés le 9 octobre pèsera.

L'industrie structure l'activité économique

Un emploi dans l'industrie génère 3 à 5 emplois dans les services et la sous traitance qui permettent, par la consommation des salariés, d'alimenter l'économie, donc le développement industriel et l'emploi.

La perte de l'industrie alimente donc les suppressions d'emplois directs et indirects.

Il faut des droits nouveaux aux salariés pour :

- des droits suspensifs lors de licenciement et contraindre les entreprises à des alternatives à ceux-ci.
- intervenir et conditionner toutes aides publiques aux politiques salariales et d'emplois,
- stopper les suppressions d'emplois et créer de nouveaux postes dans la fonction publique et les services publics,
- une représentation des salariés à tous les niveaux de décision pour contrebalancer le pouvoir des actionnaires.

Et si on parlait du coût du capital ?

Le débat sur la compétitivité porte souvent le coût du travail comme responsable de la crise conduisant à une pression sur les salaires, à dérèglementer le marché du travail, à un transfert de cotisations vers la solidarité et les ménages pour financer la protection sociale.

Le travail n'est pas un coût mais le seul levier de création de la richesse par les salariés or, sur 100 euros, 25 vont aux actionnaires.

Diviser par deux les dividendes libèrerait 120 milliards d'euros en France pour les investissements productifs, la création d'emplois, le financement de la protection sociale et la diminution du déficit de l'État.

Ce qui coûte, c'est la stratégie et les choix de gestion des entreprises faisant des salariés une variable d'ajustement mais aussi qui amputent les efforts nécessaires d'anticipation, de formation, de recherche et d'innovation.

Pour relancer l'industrie et l'emploi, mobilisons nous le 9 octobre pour gagner une autre répartition des richesses créées.

L'industrie et les services induits emploient 4 millions de salariés : plus de 35 % du PIB.

L'industrie a besoin de services publics : éducation - formation, santé, recherche, transport, communication, équipement, énergie, eau…

Développement industriel = relance économique = services publics de qualité !

Pas de services publics sans industrie = hôpitaux, routes, transports, technologie, recherche, innovation...

L'industrie qui tue, qui use, qui fatigue : c'est vrai ! Pour redonner envie aux jeunes d'y travailler, il faut reconnaître, revaloriser, qualifier, sécuriser, améliorer le travail dans l'industrie.

Ne pas jeter sur la voie publique

Le Medef veut plus de flexibilité, nous voulons la Sécurité sociale professionnelle

À la demande du gouvernement, une négociation interprofessionnelle « sécurité de l'emploi » s'ouvrira le 4 octobre.

Syndicats et patronat sont appelés à négocier rapidement sur des sujets majeurs :

- la lutte contre la précarité sur le marché du travail,
- l'anticipation des évolutions de l'activité, de l'emploi et des compétences,
- le maintien dans l'emploi face aux difficultés conjoncturelles des entreprises,
- l'amélioration des procédures de licenciements collectifs.

Le Medef entend se saisir de cette négociation pour obtenir plus de souplesse et de flexibilité des contrats de travail, plus de liberté pour licencier.

Pour le Medef, il faut accentuer la pression sur les salariés et le travail alors même que ces « vieilles recettes » nous conduisent dans l'impasse économique et sociale !

Pour la CGT, il faut au contraire se saisir des leviers que comporte cette négociation pour obtenir de nouveaux droits et garanties collectives pour les salariés.

Actuellement un salarié qui change ou qui perd son emploi perd la quasi-totalité de ses droits. Parce que les droits sont attachés à l'emploi et dépendent notamment de la taille des entreprises. Les ruptures de contrat de travail impliquent pour les salariés une perte de revenus importante et tous les droits annexes (ex : complémentaire santé, droit à un congé formation, prévoyance, ancienneté, qualification, droit à la retraite). Chaque année 7 millions de salariés changent de situation ou d'emplois.

Les droits actuels doivent évoluer pour répondre à ces nouveaux besoins de sécurisation par des droits nouveaux interprofessionnels.

La CGT propose la construction de droits attachés à la personne cumulables au fil de la carrière, transférables d'un employeur à un autre.

Ils doivent constituer le socle d'un nouveau statut du travail salarié. Cela passe notamment par la sécurité sociale professionnelle permettant de garantir le maintien du contrat de travail en cas de suppression de l'emploi, responsabilisant ainsi l'entreprise qui entend licencier.

Ces objectifs doivent être au cœur des discussions de la négociation interprofessionnelle à venir.

Pour peser sur les négociations et permettre la relance de l'industrie et de l'emploi, votre intervention est nécessaire.
Le 9 octobre, participez à la manifestation à bordeaux pour peser durablement sur les choix qui vous concernent, syndiquez vous à la CGT.

Départs :

LA ROCHELLE : 7 H 30 : Esplanade des parcs - contact R COLIN (06) 86 63 86 57
ROCHEFORT : 8 H : Gare routière Cours Roy-Bry - contact N ROULIN (06) 48 03 69 66
SAINTES : 8 H 30 : Parc des expositions - contact A COUDIN (06) 75 88 43 69

Bulletin de contact et de syndicalisation : 9 octobre 2012

Je souhaite : Prendre contact ☐ Me syndiquer ☐

Nom : …….. Prénom : ……

Adresse : ……

Code postal :…… Ville : …….. Entreprise : ……

Union Départementale CGT : 6, rue Albert 1er – 17000 La Rochelle – 05 46 41 63 33
ud-cgt.17@wanadoo.fr – http://www.cgt17.fr

Union Locale de La Rochelle	05 46 41 06 72	Union Locale de Surgères	09 66 41 58 81
Union Locale de Saintes	09 77 89 88 13	Union Locale de Royan	09 61 37 02 91
Union Locale de Rochefort	05 46 99 49 62	Union Locale de Jonzac	06 19 42 70 85
Union Locale de St Jean d'Angély	05 46 32 03 86	Union Locale Marennes-Oléron	05 46 47 73 25